

VILLE DE CROUY (Aisne)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 20 décembre 2022 à 18 H 30

Présidence de Monsieur Claude PLATRIER, Maire.



Conseillers
en exercice : 21
Présents : 18
Votants : 21
Absents : 1

Date de la
convocation :
12 décembre 2022

La séance ouverte, sont présents :

M. PLATRIER Claude, Maire
M. MARCHAL Jean-Bernard, Mme GORET Florence, M. LENOBLE Pierre, Mme DECARNELLE Aurélie, M. BREFORT Daniel, M. BOUCHER Daniel, Mme PIASECKI Amandine, M. DELALIEU Jérôme, Mme DERIGNY Lydie, M. MASSET Serge, Mme HARRE Nicole, M. CERTIER Jean-Paul, M. FELIX Fabrice, Mme FAVEREAUX Angélique, M. GERVAIZE Jean-Michel, Mme MAGNIER Claudine, M. PITOIS Bernard.

Absents, pouvoir :

M. GILLOT Christophe représenté par Mme DECARNELLE Aurélie
Mme LAMPENOIS Roseline représentée par M. PLATRIER Claude

Absente : Mme FONTAINE Emilie.

Secrétaire de séance : M. Pierre LENOBLE



2022-12-20/071	rapporteur
FINANCES LOCALES / 7-1 DECISIONS BUDGÉTAIRES	M MARCHAL
LOCATION DU CHAPITEAU – TARIF AU 1^{er} JANVIER 2023	

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a acquis un chapiteau pour le mettre à la disposition des habitants de la commune et des associations pour leurs manifestations.

Aussi, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de maintenir le tarif de location pour les particuliers, comme suit pour l'année 2023 :

100,00 € pour un week-end + 200,00 € de caution.

Le locataire devra fournir une attestation d'assurance et deux personnes pour aider au montage réalisé par 2 agents techniques. Le chapiteau ne pourra être installé que sur la commune de Crouy.

Le prêt sera gratuit pour les associations crouyssiennes.

La recette sera imputée à l'article 7083 du budget de la commune.

Avis favorable de la Commission des Finances.

Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal en décide ainsi, selon le vote ci-dessous :

POUR	CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
20	0	0	0

Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,



C. PLATRIER